



Sous les arcades

EDITORIAL

La démarche centre-bourg que nous vous avons exposée lors du magazine de janvier va démarrer en ce mois de mai.

Sujet complexe, cette démarche veut être une mobilisation de différents outils susceptibles de nous aider à adapter la Ville aux enjeux d'aujourd'hui, de préparer demain et après-demain. Toutes les fonctions de la Ville et du territoire seront étudiées.

L'objectif est une attractivité renouvelée de la Ville, et de son Centre en particulier, dans sa complémentarité avec les espaces du sud de l'agglomération : pôles scolaire, loisirs et commercial.

Un travail de fond qui nous occupera toute cette année pour la démarche et les suivantes pour les actions à mener.

Mais penser à demain ne nous fait pas oublier aujourd'hui.

Parmi les ennuis du quotidien, le plus énervant actuellement, avec l'entretien des espaces verts qui redémarre, est l'incivisme et l'indélicatesse des propriétaires de chiens. L'irresponsabilité grandit, et il y a sans doute plus de chiens !!

S'il est difficile de prendre les contrevenants sur le fait, car ceux-ci sont tellement peu fiers qu'ils se cachent en profitant d'horaires tardifs, nous sommes résolus à amender ces incivilités avec l'exemplarité nécessaire, qui coûtera désormais au minimum 68 euros !

À bon entendeur...

Stéphane PERRIN

Directeur de la publication : Stéphane PERRIN

Mairie de Stenay - 55700
Tél. 03 29 80 30 31 - Fax 03 29 80 35 79
Site Internet : www.stenay.fr
mairie@stenay.fr ou archives.municipales@stenay.fr

Impression : A.G.M. - Belleville-Verdun certifiée IMPRIM'VERT

EXPOSITION PHOTO SUR L'ANCIENNE FORGE

Quand l'art visuel part à la rencontre du plus vieux patrimoine industriel de Stenay sous l'objectif du néerlandais, Dolf Pereboom.

La forge de Stenay a fermé définitivement ses portes en 2005, après 230 ans d'activité. Les machines ont disparu, les matériaux de valeur démolis ; reste le silence et la lumière pénétrant par ses fenêtres et illuminant des espaces désolés. Ici s'empilent de vieux moules, là des cloisons s'effondrent, pourtant l'ambiance est comme magique. Le photographe néerlandais Dolf Pereboom a choisi la Chapelle des Arts, avenue de Verdun, pour y exposer ses photos riches d'émotions **du vendredi 13 au samedi 21 de 14h à 19h. Entrée libre** ■



MANIFESTATION PATRIOTIQUE

La cérémonie commémorant le 71^{ème} Anniversaire de la Victoire de 1945 se déroulera **le dimanche 8 à 11h30, au Monument aux Morts** avec dépôt d'une gerbe en la présence des autorités locales et des différentes sociétés. À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à la salle des fêtes ■

THÉÂTRE AVEC LES ÉLÈVES DE LA CITÉ SCOLAIRE

Les élèves de l'option théâtre du lycée Alfred Kastler de Stenay, en partenariat avec Transversales de Verdun, présenteront au Musée Européen de la Bière leur travail en deux spectacles différents sous le titre : *Pécher n'est pas jouer*.

1^{ère} partie les jeudi 19, vendredi 20, samedi 21 à 20h30.

2^{ème} partie les jeudi 26, vendredi 27, samedi 28 à 20h30.

Réservation souhaitée au standard du lycée au 03 29 80 32 54 ■

GÉNÉRATIONS LOISIRS

Le club organise une sortie découverte, *Au fil de l'eau en Champagne*, dans la région d'Epernay **le mercredi 18 avec un départ programmé à 6h15 sur la place Vauban**. Avec au programme : accueil à 9h avec petit déjeuner ; activités diverses en matinée ; déjeuner (menu tout compris de l'entrée au dessert avec café et vin) ; croisière sur la Marne au départ de Cumières l'après-midi et retour à Stenay prévu vers 19h. Tarif : 25 €. Inscriptions auprès de Jean-Pierre Goffin au 03 29 80 46 50 ■



VITE DIT

■ Le service des impôts tiendra une permanence d'aide à la déclaration des revenus 2015 en Mairie le mardi 10 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

■ Avec le retour des beaux jours, l'entretien des jardins donne lieu à une importante production de déchets verts (tonte de gazon, résidus d'élagages ou de tailles...), c'est pourquoi nous vous rappelons les horaires d'été de la déchetterie : lundi, mercredi, samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h et le dimanche de 9h à 12h.

■ Trop c'est trop ! Par respect pour les personnels, la tonte de l'espace engazonné place de l'Artillerie ne sera plus réalisée pour cause d'incivisme et d'absence d'hygiène des propriétaires de chiens. Désormais, l'amende est à 68 euros ! Nous en appelons à votre sens des responsabilités !

■ Du nouveau pour les factures d'eau et d'assainissement qui peuvent être réglées par mensualisation. Renseignements auprès des services du Trésor Public de Dun-Stenay-Varennnes lors des permanences au Pôle des Services Publics ou à la Trésorerie de Dun 03 29 80 90 86.

■ Depuis le 26 mars, le montant des amendes a été augmenté. Tous types de déchets sont concernés : poubelles, mégots de cigarette, sacs plastiques, déjections (humaines ou canines), matériaux (tôle, ciment, bois...), liquides insalubres, et plus généralement tout autre objet quelle que soit sa nature. Si l'auteur de la contravention est verbalisé sur place, une amende forfaitaire de 3^{ème} classe est prévue. Son montant est fixé à 68 euros si le paiement s'effectue sur le champ ou dans les 45 jours, ou 180 euros au-delà de ce délai. En cas de non-paiement ou si la personne verbalisée conteste l'amende, le juge peut condamner le contrevenant au paiement d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros (contre 150 euros auparavant).

La Mairie de Stenay appliquera ces dispositions à la lettre et sans exception à chaque fois qu'une infraction sera constatée.

FOIRE DU 1^{ER} MAI

En raison de la foire annuelle du 1^{er} mai, la place Vauban, située derrière la Résidence Vauban, **sera interdite à la circulation et au stationnement jusqu'au mardi 3 mai inclus.**

La circulation des bus se fera derrière le Musée de la Bière, sur le parking, rue du Moulin.

RÉUNION PUBLIQUE TRAVAUX 2016

Une réunion d'informations concernant les travaux de voirie qui ont été décidés par le conseil municipal pour l'année 2016 aura lieu **le mercredi 25 à 18h00 à l'hôtel de ville.**

Ces travaux concerneront des aménagements de voirie dans les secteurs suivants :

- avenue de Verdun, du chemin des Allemands à la rue des Groseillers
- rue des Cytises
- rue du Calvaire
- rue Haute
- chemin des Roches
- parking du Centre Social, rue du Moulin
- parking du Musée de la Bière, rue du Moulin

Des travaux de réfection du réseau d'eau potable seront également entrepris avenue des Tilleuls.

LES DÉROGATIONS À L'ACCESSIBILITÉ

La Mairie souhaite faire un point information sur les agendas d'accessibilité programmée envers les commerçants de Stenay détenant ou exploitant un ERP (établissement recevant du public).

Les demandes d'informations les plus fréquentes proviennent le plus souvent des fonds de commerce, mais les règles s'appliquent à tout propriétaire d'ERP : associations, professions libérales, collectivités, commerçants, agences ou banques, nous sommes tous concernés par l'accessibilité. Ces soucis de mise en accessibilité concerne en majorité les ERP de 5^{ème} catégorie.

Avant de déterminer si son ERP est accessible ou non, il est nécessaire de débiter par les fondamentaux, le diagnostic de la situation aux yeux de la réglementation.

En effet, même si vous avez la certitude que votre bâtiment n'est pas accessible, nous oublions souvent qu'il n'existe pas un handicap mais des handicaps.

Les différents types de handicap

■ Le handicap auditif

La principale difficulté est de percevoir, d'entendre et de déchiffrer les messages sonores dont la parole. La perte de la stéréophonie ne permet plus de localiser l'origine du bruit. Il faut distinguer la personne sourde de la personne malentendante.

● La personne sourde : est une personne née sourde, ou qui a perdu l'ouïe. Elle n'entend pas la parole et ne peut être aidée que par des techniques visuelles (langue des signes par exemple).

● La personne malentendante : dispose d'un reste auditif exploitable. Elle peut bénéficier d'aides sonores (appareils auditifs, boucle magnétique...) et utiliser la technique de lecture labiale.

■ Le handicap mental

Le handicap mental est un handicap de la compréhension, de la communication et de la décision.

Les personnes ayant un handicap mental éprouvent des difficultés à se situer dans l'espace et dans le temps. Cela nécessite une compensation adaptée qui est essentiellement une aide humaine à laquelle peut s'ajouter une aide technique.

Il importe de souligner que la personne illettrée ou analphabète ou ne maîtrisant pas la langue du pays, les enfants, certaines personnes âgées, auront le même mode de fonctionnement que la personne ayant des difficultés de compréhension et de communication; c'est à dire qu'elles seront à la recherche d'informations visuelles et sonores simplifiées.

■ Le handicap moteur

Les troubles de la motricité peuvent signifier une atteinte partielle ou totale de la mobilité et parfois des troubles de la communication, des difficultés à contrôler ses gestes et à s'exprimer ; mais sans altérer pour autant les capacités intellectuelles. Les personnes en situation de handicap moteur peuvent être en fauteuil roulant (manuel ou électrique), se déplacer avec un déambulateur, une canne, des béquilles ou être mal marchantes. Celles qui voyagent seules, sont indépendantes dans la vie quotidienne si elles bénéficient d'un environnement adapté. En revanche, celles qui ont besoin d'aide dans les gestes de la vie quotidienne sont généralement accompagnées.

■ Le handicap visuel

Parmi les personnes déficientes visuelles il faut distinguer les personnes non-voyantes des personnes malvoyantes.

● Les personnes non-voyantes : ont une cécité totale et appréhendent le monde principalement par leurs autres sens (toucher, ouïe, odorat, goût). Elles se déplacent le plus souvent avec une canne blanche qui leur permet de détecter les obstacles ou avec un chien guide.

● Les personnes malvoyantes : perçoivent différemment les éléments de l'environnement en fonction de leur type de vision (floue, champ visuel réduit,...). L'éclairage, l'encombrement des lieux, le contraste des obstacles et des reliefs influent sur leur capacité à percevoir l'espace. Il faut leur donner des repères de voyants qui peuvent être complétés par des indices faisant appel aux autres sens.

Même si votre bâtiment n'est vraisemblablement pas compatible avec le passage d'un fauteuil roulant, il n'empêche pas l'accessibilité à des personnes grevées d'handicaps autres.

1^{ère} étape : Le diagnostic

L'argent est souvent le premier point qui est abordé, sachez qu'il est possible de réaliser son diagnostic soit même, si votre ERP est modeste. Si vous souhaitez vous pouvez le faire vous-même via le site web suivant : <http://diagnostic-accessibilite.fr>

Avec cet outil, vous pourrez même déterminer le niveau d'accessibilité de votre bâtiment. Suivant les réponses données au questionnaire, celui-ci vous générera une synthèse.

Gardez précieusement cette synthèse. Pour ceux qui ne voudraient ou pourraient pas le faire, le diagnostic pourra être réalisé par un architecte ou un bureau d'étude mais la dépense sera importante.

Cette étude sera à joindre à votre Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) s'il apparaît que votre bâtiment est accessible. Au contraire si des modifications apparaissent à réaliser, il faudra les identifier et y procéder le cas échéant. Certains aménagements sont très simples à réaliser, comme coller une bande de couleur sur la poignée de porte, renforcer l'éclairage ou baisser le guichet d'accueil. D'autres sont plus lourdes et nécessitent parfois des modifications de structure.

2^{ème} étape : Réalisation de l'Ad'AP

Sur la base du document Cerfa n°13824*03 modifié, il s'agit de faire connaître :

- le descriptif du bâtiment,
- la demande d'autorisation de travaux avec les éventuelles demandes de dérogation,
- le phasage des travaux ou des actions concourant à la mise en accessibilité sur chacune des années,
- les moyens financiers mobilisés.

C'est un engagement de procéder aux travaux de mise en accessibilité d'un ERP :

- dans le respect de la réglementation y afférent,
- dans un délai limité,
- avec une programmation des travaux et des financements.

Tout propriétaire ou gestionnaire d'un ERP pourra mobiliser jusqu'à 3 ans maximum pour effectuer les travaux de mise en accessibilité. Chacune des années mobilisées doit comporter des travaux visant à rendre l'ERP accessible.

3^{ème} étape : Vous souhaitez demander une ou des dérogations

L'article R. 111-19-10 du code de la construction et de l'habitation précise que des dérogations peuvent être accordées par le représentant de l'Etat dans le département, lorsque les travaux d'accessibilité prévus aux articles R. 111-19-8 et R. 111-19-9 sont susceptibles d'avoir des conséquences excessives sur l'activité de l'établissement. La disproportion manifeste est avérée lorsque les travaux d'accessibilité prévus aux articles R. 111-19-8 et R. 111-19-9 sont susceptibles d'avoir des conséquences excessives sur l'activité de l'établissement. Doivent notamment être pris en compte dans ce cadre :

- une réduction significative de l'espace dédié à l'activité de l'ERP, du fait de l'encombrement des aménagements requis et de l'impossibilité d'étendre la surface occupée ;
- l'impact économique du coût des travaux, lorsqu'il est tel qu'il pourrait entraîner le déménagement de l'activité, une réduction importante de celle-ci et de son intérêt économique, voire la fermeture de l'établissement. Il conviendra bien entendu d'apprécier ces éléments au regard de la situation particulière de chaque établissement. En particulier, l'exploitant devra fournir à l'appui de sa demande de dérogation toutes pièces nécessaires à l'appréciation de la situation financière de l'établissement ;
- l'impact réel de la dérogation au regard du coût des travaux, en distinguant les dérogations qui se traduiraient par l'impossibilité d'accès à la prestation de celles qui n'auraient pour conséquence qu'une dégradation modérée de la qualité du service rendu aux personnes handicapées.

Il est rappelé que les Ad'AP auraient dû être envoyés en préfecture avant octobre 2015, Les propriétaires d'ERP ne s'y étant pas conformés s'exposent donc à une amende ■

PURGE RÉSEAU D'EAU

La prochaine purge du réseau d'eau potable aura lieu **le mercredi 25 mai**.

L'eau risque d'être troublée à la suite de ces opérations. Les consommateurs sont invités à prendre les dispositions nécessaires afin d'éviter tout désagrément.



LE CENTRE SOCIOCULTUREL

DU CANTON DE STENAY

Centre Socioculturel du Canton de Stenay
La Maison du Parc – 55700 Stenay

www.stenay.centres-sociaux.fr

Le Centre Socioculturel est aussi sur Facebook

Renseignements auprès du secrétariat :
03 29 80 39 08 de 08h30 à 12h00 et
13h30 à 17h30



SORTIE DES FLAMMES À LA LUMIÈRE



MERCREDIS RÉCRÉATIFS



■ **PLEIN TARIF: 7,50 €**

■ **TARIF RÉDUIT: 6 €** (étudiant sur présentation de la carte, seniors de plus de 65 ans, moins de 18 ans sur présentation de la carte d'identité et demandeurs d'emploi)

■ **- DE 14 ANS: 4 €** (sur présentation de la carte d'identité)

■ **PREMIÈRE SÉANCE: 5,50 €** (uniquement pour les pre-

mières séances du Mercredi et Dimanche)

■ **CARTE D'ABONNEMENT 10 PLACES: 55 €** pour un premier achat - 52 € pour une recharge (valable 1 an à la date d'achat, 3 places maximum par séance)

■ **CARTE D'ABONNEMENT 5 PLACES: 33 €** pour un premier achat - 30 € pour une recharge (valable 3 mois à la date d'achat, 3 places maximum par séance)

<https://www.facebook.com/lautrecitestenay>

<https://twitter.com/LautreCiteStenay>

L'AUTRE CITÉ Stenay

Cinéma L'Autre Cité

ACTUALITÉS | À L'AFFICHE | LES HORAIRES | À VENIR | SPECTACLE | LES TARIFS | CONTACT

Actualité Ciné

AFERIM!

1835. Un policier et son fils parcourent la campagne roumaine à la recherche d'un esclave gitan accusé d'avoir séduit la femme du seigneur local. Tel un shérif d'opérette chevauchant...

AGENTS TRÈS SPÉCIAUX CODE U.N.C.I.E.

Au début des années 60, en pleine guerre froide, Agents très spéciaux - Code U.N.C.I.E. retrace l'histoire de l'agent de la CIA Solo et de l'agent du KGB Kuryakin. Contraints de laisser de côté leur...

Réalisation: Guy Ritchie
Acteurs: Henry Cavill, Armie Hammer...
Genre: Espionnage, Action, Comédie
Durée: 01h57, V.F. VO.
Tout public

Inscription Newsletter

Télécharger Le programme

Communication

AU MUSÉE DE LA BIÈRE

■ **Jusqu'au dimanche 8 : Exposition « Les 30 ans du Musée de la Bière ».** Une exposition qui fait découvrir l'histoire de cette institution unique en Europe, devenue un élément incontournable du paysage culturel Nord meusien.

■ **Le samedi 7 à 20h30 : Concert « Tubes de tubes » par le groupe Ebony-5t – Entrée gratuite.** En compagnie de la chanteuse Aurore Reichert (Alifair, MiraCétii), Ebony-5t propose d'explorer un vaste



horizon de tubes revisités. Piaf, Michael Jackson, Sting, ou encore les Bee Gees, les Beatles, Simon & Garfunkel et d'autres surprises dans un moment unique où le souffle de titres emblématiques va réveiller notre mémoire collective.

■ **Le samedi 21 de 18h à 21h : Nuit Européenne des Musées.** Le Musée sera gratuit pour permettre aux curieux de venir admirer les collections du Musée sous un autre angle.

DU CÔTÉ DE L'OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme du Pays de Stenay est ouvert uniquement à la capitainerie :

● Le matin de 10h à 12h du mardi au samedi,

● L'après-midi de 14h à 18h tous les jours de la semaine.

À la capitainerie, l'Office de Tourisme renseigne sur toutes les sorties, sites, loisirs, hébergements et restaurants du Pays de Stenay et du Ciel de Meuse, du département et de la région, des informations à emporter ou à feuilleter sur place. Un espace centenaire 1914-2014 est particulièrement mis en avant. Pour les petits, une activité dessins et pochoirs est proposée. De plus, des rafraîchissements, glaces et produits du terroir sont à disposition ainsi que des livres régionaux, cartes touristiques, cartes postales et souvenirs.

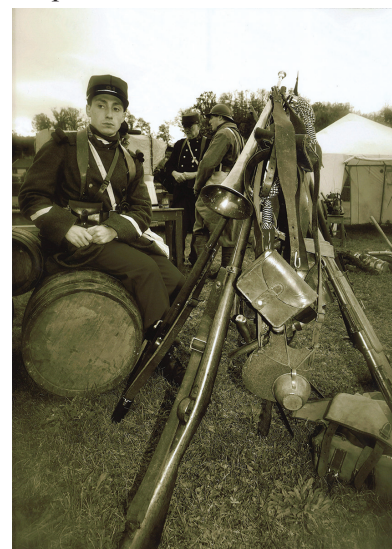
■ **Jusqu'au dimanche 8, la Palette Stenaisienne organise une exposition de peintures en hommage à Chantal Falala,** membre actif de cette association pendant de nombreuses années et décédée en 2015.

Quelques unes de ses oeuvres seront exposées au port de plaisance.

■ **Exposition « Passion Photo » de Christian Amaglio du mercredi 11 au dimanche 12 juin au port de plaisance** avec pour thématique principale des clichés liés au Centenaire et dédiés aux vestiges de la Grande Guerre pris en forêt d'Argonne entre Vauquois, la Haute Chevauchée et l'abri du Kronprinz. Ces vestiges figés, abandonnés et rendus à la nature, sont parfois réinvestis le temps d'un week-end par des passionnés de reconstitutions historiques.

Christian Amaglio connaît bien ces lieux. Natif de Varennes, la forêt d'Argonne et sa terrible histoire résonnent en lui comme une onde passant à travers les générations. Passionné de photographie, il fait partie de l'association Terre d'Argonne, société historique et culturelle de Varennes et de ses environs. Il est également membre de l'association des Amis des Arts d'Argonne comprenant une trentaine de membres meusiens, marnais, ar-

dennais et même haut-marnais. Habitant depuis 16 ans dans le canton à Olizy-sur-Chiers, c'est pour lui une première exposition en solo en Ciel de Meuse. Les visiteurs découvriront également des photos d'un tout autre registre dont Christian Amaglio fera la surprise !



SPECTACLE CHAT'ERNELLE

Les Chats Bottés en balade et Transversales ont le plaisir de présenter « Circonvolutions », spectacle de jonglage et musique pour tous, **le mercredi 11 à 18h à la salle des fêtes.** Ce duo initié par Fred Pouget dès sa rencontre avec Thomas Guérineau mise sur le croisement de deux pratiques artistiques : la musique et le jonglage... et les capacités qu'elles se donnent l'une à l'autre de faire émerger une palette de décou-

vertes. L'écriture de ce spectacle se fera donc à quatre mains, celles du jongleur et du musicien. Leur langage commun ? Le rythme ! Les rebonds des notes et des balles de ces deux artistes vont se croiser, se rencontrer, se mêler et dialoguer, formant ainsi la trame de fond d'une exploration savoureuse issue de l'imaginaire de chacun, pour le plaisir de tous. Tarif unique : 5 €. Réservations conseillées auprès de Jean-Louis Humblet au 03

29 74 87 37 et 06 42 10 68 37 ou de Marie-José Larose au 03 29 80 60 39 et 06 33 28 99 81 ■



LANEUVILLE-SUR-MEUSE

■ **Le dimanche 8 :** Commémoration au Monument aux morts de Cesse pour les habitants de Cesse, Luzy-Saint-Martin et Laneuville-sur-Meuse.

■ **Les samedi 14, dimanche 15 et lundi 16 :** Fête patronale à Laneu-

ville avec manèges et confiseries. Dimanche 15 à partir de 15h aubades dans les rues du village puis à partir de 17h bal apéro à la salle des fêtes La Rencontre. (entrée gratuite). Lundi 16 à partir de 13h, buvette et concours de quilles sur l'aire de jeux

du Pâquis.

■ **Le mercredi 25 :** Atelier « Au bout du conte... » présenté par Monique Cartel aura lieu de 10h20 à 11h20 à la bibliothèque. Chaque atelier est ouvert à tous les enfants accompagnés d'un adulte.



PHARMACIENS GARDES DE MAI

SOUS RÉSERVE - CHANGEMENTS
POSSIBLES AU COURS DU MOIS.
ATTENTION : EN SEMAINE, LE
RÉPONDEUR DE VOTRE
PHARMACIEN DONNE LA
PHARMACIE DE GARDE
OU COMPOSEZ LE 3237
OU CONSULTEZ www.3237.fr

■ Le 1^{er} mai

Pharmacie des Cytises
6, avenue de Verdun 55700 STENAY
03 29 80 30 70

■ Les 4 au soir et 5

Pharmacie de la Place
9, Rue Mabilille 55600 MONTMEDY
03 29 80 11 34

■ Les 7 et 8

Pharmacie du Val Dunois
17, Rue de l'Hôtel de Ville 55110 DUN-SUR-MEUSE
03 29 80 90 36

■ Les 14, 15 et 16

Pharmacie MARC
15, Rue Mabilille 55600 MONTMEDY
03 29 80 10 38

■ Les 21 et 22

Pharmacie BOUCHÉ
35, Rue de Carnot 55150 DAMVILLERS
03 29 85 60 29

■ Les 28 et 29

Pharmacie des Cytises
6, avenue de Verdun 55700 STENAY
03 29 80 30 70

+ MÉDECINS GÉNÉRALISTES SERVICE MÉDICAL DE GARDE

Nuits - jours fériés - week-ends en cas d'urgence,
appelez le numéro unique : **0 820 33 20 20**
Et pour une **URGENCE VITALE**, APPELEZ LE 15

■ Michel DIDOT

21, rue Chanzy
55700 STENAY
03 29 80 36 40

■ Loïc THINUS

Résidence Vauban
55700 STENAY
03 29 80 33 22

■ Gérard OLIVIER

15, rue Pasteur
55700 STENAY
03 29 80 32 00

■ Liviu ADUMITRESEI

16, place R. Poincaré
55700 STENAY
03 29 85 85 30

LOCAUX EX-GRETA

8 rue de Münnerstadt - 55700 STENAY - Tél. : 06 68 14 09 72

■ **Centre Tabacologie/Alcoologie** : Le jeudi de 14h à 17h,
une semaine sur deux. Sur rendez-vous uniquement.

MAISON DES SERVICES

Communauté de Communes du Pays de Stenay

6D, avenue de Verdun - 55700 STENAY

Tél. : 03 29 80 26 81 ou 03 29 80 31 81

Email : maisondesservices@stenay.com

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi

de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

En dehors de ces permanences, veuillez prendre contact avec la
Maison des Services pour vous aider dans vos démarches.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

■ Permanences d'accueil du public (03 29 80 90 86) Les lundis,
mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h.

SOCIAL RETRAITE LOGEMENT

■ A.D.A.P.A.H. (03 29 79 05 84) Les mardis et vendredis de 9h à 12h.

■ A.D.M.R. Le lundi matin de 8h à 12h.

■ A.M.I.E. Le lundi de 8h45 à 12h, le jeudi de 8h45 à 12h et de 13h45
à 17h et le vendredi de 13h30 à 17h.

■ A.M.I.E. Accueil gens du voyage : le jeudi 5 de 14h à 16h.

■ C.A.U.E. Le lundi 9 de 9h à 12h (sur rendez-vous).

■ CENTR'AID (soins aux toxicomanes) Le jeudi 12 de 10h à 16h (sur
rendez-vous).

■ C.A.R.S.A.T. (ex CRAM - service social) : Contacter la Maison des Services.

■ CROIX BLEUE Permanence d'accueil et d'écoute sur la prévention
de l'alcoolisme, le jeudi 26 de 14h à 16h.

■ PERMANENCES D'URBANISME Les mercredis 11 et 25 de 9h30 à
12h (uniquement sur rendez-vous auprès de la Maison des Services).
En alternance, 1 mercredi sur 2 avec Montmédy (Mairie).

■ SÉCURITÉ SOCIALE Le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h. Borne
de remise à jour Carte Vitale en pharmacie. La Maison des Services
peut aussi répondre aux questions, fournir les formulaires et apporter
une aide pour compléter les dossiers hors de la permanence prévue.

■ S.S.I.A.D. (soins infirmiers à domicile) Le jeudi matin de 8h à 12h.

ACCÈS AU DROIT

■ CEDIFF (Information juridique en droit privé) : Le mardi 17 de 13h30
à 16h30 et le lundi 23 de 14h à 17h.

■ CONCILIATEUR DE JUSTICE Adresser courrier à Monsieur Roland
Moulot, 10 rue du général Renard - 55110 DUN-SUR-MEUSE.
Permanence le mardi 10 de 9h à 12h (uniquement sur rendez-vous à
la Maison des Services).

EMPLOI - FORMATION

■ RELAIS EMPLOI Tous les jours, accompagnement pour les demandeurs
d'emploi dans leurs démarches administratives avec Pôle Emploi.

■ MISSION LOCALE DU NORD MEUSIEN Les mardis et mercredis de
9h30 à 12h et de 13h30 à 16h, sur rendez-vous au 03 29 86 25 26.

■ DIÉTÉTICIENNE-NUTRITIONNISTE Angèle Guichard consulte le
mercredi sur rendez-vous au 06 82 58 96 22.

CENTRE MEDICO-SOCIAL

Avenue de Verdun - 55700 STENAY - Tél. : 03 29 80 32 34

■ **PLANNING FAMILIAL** : Sur rendez-vous. Prendre contact par téléphone.

ACTIVITÉS DIVERSES ET PERMANENCES

■ **BIBLIOTHEQUE POUR TOUS** Le lundi de 14h30 à 16h30, le
mercredi de 15h à 18h, le vendredi de 10h à 12h, le samedi de
14h30 à 17h.

■ **CHIFFRES ET LETTRES** Le vendredi à 13h30 (espace St-Antoine).

■ **CHORALE** Le mardi à 20h15 (Ecole de musique).

■ **CLUB DES ANCIENS** Les jeudis de 13h30 à 18h (Résidence Vauban).

■ **ECOLE DE MUSIQUE** Permanence du lundi au vendredi de 9h à
11h et le mercredi de 9h à 12h (03 29 80 49 52) - Rue Chanzy.

■ **FITNESS** Mardi de 18h à 19h et jeudi de 18h15 à 19h15
(renforcement musculaire), jeudi 19h15 à 20h15 (step).

■ **MESSE** Le dimanche à 10h30 en l'église paroissiale.

■ **PEINTURE** Le mercredi à 14h (espace Saint-Antoine).

■ **SCRABBLE** Le lundi à 13h30 (espace Saint-Antoine).

■ **SCRAPBOOKING** Le lundi à 13h30 (espace Saint-Antoine).

■ **YOGA** Le jeudi de 18h à 19h (espace Saint-Antoine).

■ **C.F.D.T. - PRUD'HOMMES ET RETRAITES INTERPROS** Les 1^{er}
et 3^e mercredis du mois de 17h à 18h30 au 23, Rue Chanzy
- Stenay. Contact au 03 29 80 31 13 ou au 03 29 45 07 97.

■ **OBSERVATOIRE DU LOGEMENT** Tous les jours de 08h30 à
11h30 et de 14h00 à 16h30 à la CODECOM (03 29 80 31 81).

■ **SMD PEPINIERE D'ENTREPRISES** Appui création entreprises
www.smd-eco.fr - Chemin des Groseilliers - Tél. : 03 29 80 38 38.

■ **PERMANENCE DU MAIRE** Le samedi 9h30 - 11h30 (sur
rendez-vous uniquement).

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCE :

DÉCÈS :

Ambre PLIHON SEMIGLAZOFF

Roger BAUER
Cyriaque LESEINE
Jean-François PELIN
Huguette PIERRARD épouse BELCOLIN
Rosa BIZZINI veuve BORIA
Renée PÉRIGNON épouse GOUZY

PUBLICATION DE MARIAGE :

Adelina KRASNICI et Jihad LABYAD

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE

La démarche d'inscription, entrée administrative de l'enfant dans le système scolaire, est importante et se déroule en deux étapes : la procédure d'inscription à la CODECOM et la procédure d'admission à l'école de son secteur. Les enfants concernés sont ceux entrants en première année de maternelle dans les écoles de Stenay (Les Courlis), Laneuville-sur-Meuse et Mouzay.

■ **Inscription à la Communauté de Communes jusqu'au vendredi 13** de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Se munir des documents originaux sui-

vants : livret de famille ; justificatif de domicile ; carnet de santé ; déclaration de divorce (éventuellement) ; demande de dérogation scolaire validée (si besoin). **ATTENTION !** Cette démarche est obligatoire. Elle donne lieu à la production d'un certificat d'inscription par la CODECOM qui est le document indispensable à l'admission de l'enfant à l'école dépendant du lieu de domicile.

■ **Admission à l'école** : cette procédure complète l'inscription précédente et consiste à présenter l'enfant à la directrice ou au directeur d'école

dans laquelle il a été inscrit. Elle est indispensable pour que l'enfant puisse être scolarisé. **Il suffit aux parents de prendre rendez-vous avec l'école concernée.** Le seul document à présenter durant ce rendez-vous est le certificat d'inscription délivré par la CODECOM.

■ **Dérogation de secteur** : la demande de dérogation ne dispense pas de l'inscription à la CODECOM. Aucune demande de dérogation d'un enfant non-inscrit se sera prise en compte. Le formulaire de dérogation sera donné au moment de l'inscription.

CONFÉRENCE À LA BIBLIOTHÈQUE

Aussi loin qu'on puisse remonter dans le temps, par angoisse métaphysique, les hommes ont cherché à dévoiler leur avenir. Pour tenter d'y parvenir, toutes les civi-

lisations sans exception ont inventé nombre de moyens tous rejetés par la science comme relevant de la superstition. Pourtant, ils restent toujours fiévreusement pratiqués à travers le

monde. L'histoire de la divination sera traitée par Pierre de Martin **le mercredi 18 à 18h à la Bibliothèque Municipale** ■

LES JARDINS D'ARMELLE

L'association « Les Jardins d'Armelle » organise ses traditionnels concours printaniers. Le thème retenu pour cette année est la mercerie. Les challenges concernant les légumes sont pour cette année :

■ **Courge Massue d'Hercule** : longueur et à graver.

■ **Potiron Géant Atlantic** : poids et à graver.

■ **Tomates super steak** : poids.

Quant aux challenges qui concernent les fleurs :

■ **Tournesol titan** : hauteur et tête à décorer.

■ **Rose d'Inde Mohuta** : hauteur 2 m.

Enfin, un challenge sur les graminées : ■ **Sorgho noir** : hauteur et nombre d'épis.

L'inscription se fait au 7, rue du Clos et les plantes sont à retirer vers le dimanche 15. Inscription : 2 €. Renseignements par téléphone au 03 29 80 38 75 ■

TENNIS-CLUB

La Fédération Française de Tennis renouvelle l'opération « La Fête du Tennis » qui aura lieu **le samedi 28 de 9h à 17h à la salle polyvalente et sur les courts extérieurs**. Elle a pour objectif de faire découvrir l'activité à toutes les personnes intéressées. Le club de Stenay participe à cette manifestation et ouvre ses portes à tous les âges. Pour cette journée, le matériel sera

prêté. Journée Gratuite.

Comme chaque année, le Tennis Club propose une adhésion saisonnière valable jusqu'au 30 septembre. Le Pass-été permet un accès libre aux courts avec possibilité de réservation sur Internet. Le prix de l'inscription est fixé à 35 € et comprend la licence. Renseignements et inscription auprès de David André (06 18 81 47 63). Par ailleurs, le club a plusieurs

matches de programmer ce mois :

Messieurs

■ **Dimanche 8** : Stenay 1 contre Saint-Mihiel 3

■ **Dimanche 22** : Stenay 1 contre Souilly 1

Dames

■ **Dimanche 1^{er}** : Stenay 1 contre Bras-Belleville 1

■ **Dimanche 29** : Stenay 1 contre Longwy 1

ASSOCIATION SPORTIVE STENAY-MOUZAY

Dimanche 1^{er} :

■ Équipe A : match à 15h au stade des Tilleuls contre Maizey.

Dimanche 8 :

■ Équipe B : match à 15h au stade des Tilleuls contre Mangiennes.

Dimanche 22 :

■ Équipe A : match à 15h au stade

des Tilleuls contre Etain.

Dimanche 29 :

■ Équipe B : match à 15h au stade des Tilleuls contre Thierville.

Jusqu'au 7	STENAY - Exposition sculptures « Femmes... et cie » d'Angélique Jung à la Bibliothèque	Les 14, 15, 16	LANEUVILLE-SUR-MEUSE - Fête patronale avec animations
Jusqu'au 8	STENAY - Exposition « Les 30 ans du Musée de la Bière »	Le 15	INOR - Marché paysan autour de l'artisanat
Jusqu'au 8	STENAY - Exposition hommage à Chantal Falala au Port de plaisance (Palette Stenaisienne)	Le 18	STENAY - Conférence « Petite histoire de la divination » par Pierre de Martin à la Bibliothèque
Le 1 ^{er}	STENAY - Foire commerciale, artisanale et agricole,	Le 18	STENAY - Raconte tapis à la Bibliothèque
Le 1 ^{er}	STENAY - Portes ouvertes à la Maison Familiale Rurale	Le 18	STENAY - Voyage « Au fil de l'eau en Champagne » (Génération Loisirs)
Le 7	STENAY - Concert du groupe Ebony-5t au Musée de la Bière	Les 19, 20, 21	STENAY - Théâtrales de mai au Musée de la Bière (Lycée Kastler)
Le 8	STENAY - Manifestation patriotique	Le 21	STENAY - Don du sang à la salle des fêtes
Le 8	STENAY - Sortie aux Vieux Métiers d'Azannes (Centre Socioculturel)	Le 21	STENAY - Nuit des Musées au Musée de la Bière
Le 8	CESSE - Manifestation patriotique	Le 22	STENAY - Concours de pétanque au bouldrome
Le 11	STENAY - Spectacle « Circonvolutions » à la salle des fêtes (Les Chats Bottés et Transversales)	Le 24	STENAY - Concours de pétanque au bouldrome
Du 11 au 31	STENAY - Exposition « Passion photo » de Christian Amaglio au Port de plaisance	Le 25	LANEUVILLE-SUR-MEUSE - Atelier « Au bout du conte » à la bibliothèque
Du 13 au 21	STENAY - Exposition « L'ancienne forge de Stenay » à la Chapelle des Arts	Les 26, 27, 28	STENAY - Théâtrales de mai au Musée de la Bière (Lycée Kastler)
Les 14, 15, 16	STENAY - Concours de pétanque au bouldrome	Le 28	STENAY - Fête du tennis à la salle polyvalente (Tennis Club)

LES AFFICHES DU MOIS

Portes Ouvertes
Maison Familiale Rurale de Stenay
Le dimanche 1er mai 2016 de 9h à 17h
Petite restauration, toilettes et parking payant (2€) la journée sur le parking de la MFR et sur le parking de la CODECOM
mfr.stenay@mfr.asso.fr 03 29 80 31 78
REUSSIR ensemble

Chantal FALALA
HOMMAGE
Exposition peintures du 21 avril au 1 mai
Tous les jours de 14h à 18h - Galerie d'Art

LES JARDINS D'ARMELLE
CONCOURS 2016
SORGHO NOIR
Grande ROSE d'INDE
Inscriptions, plans et règlements chez Armelle - 7 rue du Clos - 57000 STENAY

BIBLIOTHÈQUE DE STENAY
Résidence Vauban
CONFÉRENCE
PETITE HISTOIRE DE LA DIVINATION
Par **PIERRE DE MARTIN**
DOCTEUR D'ÉTAT
Mercredi 18 Mai 2016 à 18 heures
03 29 80 31 78

LA FÊTE DU TENNIS
2^e édition
OUVERTE À TOUS, ENFANTS OU ADULTES, LA JOURNÉE DÉCOUVERTE DU TENNIS À STENAY AURA LIEU LE SAMEDI 28 MAI 2016 DE 9 HEURES À 17 HEURES À LA SALLE POLYVALENTE ET SUR LES COURTS EXTÉRIEURS. ELLE A POUR OBJECTIF DE FAIRE DÉCOUVRIR L'ACTIVITÉ À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES. VENIR EN PETITE GÉNÉRATION, EN FAMILLE, EN GROUPE, EN ÉQUIPE, EN CLASSE, EN ENTREPRISE, EN ASSOCIATION, EN CLUB, EN ÉLITE...
A CETTE OCCASION, POSSIBILITÉ D'ÊTRE ACCUEILLI À LA SALLE POLYVALENTE PERMETTANT UN ACCÈS À LA COURTE TENNIS JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2016 (DÉROGATION DES COURTS EN EXTÉRIEUR)

Office de Tourisme
5, place Raymond Poincaré.
Tél. : 03 29 80 64 22
À PARTIR D'AVRIL : à la capitainerie du port de plaisance, du mardi au samedi de 10h à 12h, tous les jours de la semaine, de 14h à 18h (info@tourisme-stenay.com)

Chaque premier samedi du mois : **marche de 10 kilomètres avec Les Robinsons**, ouverte à tous. Rendez-vous à 13h30 devant la salle des fêtes de Baâlon.
03 29 80 65 23

Chaque dimanche et jour férié (hors sorties spéciales), **sortie ornithologique** avec la L.P.O de 09h00 à 12h00. Rendez-vous au pont des Poteaux, à 1 kilomètre de Mouzay direction Dun.
06 83 29 25 47

Pour le prochain bulletin, pensez à déposer vos articles avant le 16 mai.

Cercle philatélique de Stenay : Réunion adhérents **chaque premier lundi du mois à 20h30**. Rencontre jeunes philatélistes **chaque 4^{ème} samedi du mois à 10h00** (Espace Saint-Antoine, 7 rue de l'Hôpital).

Les P'tits Paniers
Prochaines commandes : Du 7 au 12 pour livraison le mardi 17 et du 21 au 26 pour livraison le mardi 31 mai.
Livraison : à la MFR de 18h45 à 19h15.
www.lesptitspaniersstenay.com/